

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 22/12/2023 S'LOW

ID : 069-216900969-20231215-DEL\_23\_102-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE GRIGNY  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 décembre 2023

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 8 décembre 2023

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

**Présents :**

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

**Procuration :**

Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Delphine FAURAND donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à M. Florian CAMEL, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Roland DÉCOMBE, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB

**SMAGGA - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

Le SMAGGA (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de de Gestion du bassin versant du Garon) a transmis à la Ville de Grigny son rapport d'activité de l'année 2022. Ce dernier présente les divers outils et actions du SMAGGA :

**Les outils pilotés par le SMAGGA**

- Un contrat de bassin (2022-2024) a été signé avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les acteurs de l'eau du bassin versant du Garon.
- Un Programme d'Actions de Prévention des Inondations 2020-2026 (PAPI). Ce programme comprend des actions de sensibilisation au risque, de réduction de la vulnérabilité, d'entretien de la végétation ainsi que des protections locales existantes, et la réalisation d'ouvrages écrêteurs de crues.
- Un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) a été engagé en 2016 pour une période 6 ans. Cet outil a pour objectif d'organiser le partage de l'eau entre les différents usagers et de mettre en œuvre des actions destinées à rétablir l'équilibre quantitatif de la nappe. Dans le prolongement de ce PGRE, un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) verra le jour en 2024.
- Tous les 6 ans, le SMAGGA établit un plan de gestion des berges (abattages, fauches, plantations, restauration des érosions par l'utilisation de végétaux...). Le prochain plan de gestion couvrira la période 2024-2029.

**Principales actions :**

Entretien et restauration de Berges :

- Parcours de l'intégralité du réseau hydrographique pour établir un diagnostic en vue du plan de gestion des berges (2024-2029).

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 22/12/2023 *SLOW*

ID : 069-216900969-20231215-DEL\_23\_102-DE

- Entretien de 10 km de rivière par la Brigade Nature.
- Création de 2 caches à poissons et de 6 peignes pour stopper les érosions sur les berges.
- Réalisation de 6 fauchages sur les zones à enjeux (inondation), 34 riverains rencontrés pour des problèmes relatifs aux berges, 150 arbres plantés.

Lutte contre les inondations :

- Inspection annuelle des protections locales.
- Suivi des études sur le projet d'élargissement du lit du Garon à Brignais. Organisation de 2 réunions publiques.
- Suivi des études pour les 3 ouvrages écrêteurs de crue.
- Sensibilisation des publics au risque (élus, agents des communes, scolaires).
- Réalisation de 4 diagnostics de vulnérabilité (53 avis rendus sur les dossiers d'urbanisme).

Préservation de la ressource en eau :

- Signature d'une charte avec le syndicat du bassin de l'Yzeron (SAGYRC) sur la possibilité de porter un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)
- Construction du Projet de Territoire et de Gestion de l'Eau (PTGE) 2024-2030.
- Etude sur la nappe du Garon intégrant les dernières données pluviométriques et le changement climatique.
- Suivi faune et flore sur le site de l'Etang Neuf suite aux travaux de renaturation du Broulon.
- 3 pollutions identifiées et stoppées sur le Broulon et le Garon.

Information et communication :

- Conférence sur le thème des économies d'eau , visite d'un puits de captage d'eau potable.
- 66 classes ont bénéficié d'animations sur le thème de l'eau, soit 1 550 élèves sensibilisés.
- Rédaction du contenu du futur site internet smagga.fr
- Aide à la réalisation d'une signalétique faune et flore avec une scénographe sur le site de l'Etang Neuf.

Le rapport d'activité 2022 du SMAGGA est consultable au service environnement, aux jours et heures d'ouvertures de l'Hôtel de ville, ainsi que sur le site internet de la Ville via le lien suivant : <https://www.mairie-grigny69.fr/services-a-la-population/environnement-et-collecte/> .

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

**DE PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport d'activité de l'année 2022 du SMAGGA.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier <b>ODO</b> , Mme Isabelle <b>GAUTELIER</b> , M. Guillaume <b>MOULIN</b> , Mme Najoua <b>AYACHE</b> , M. Florian <b>RAPP</b> , Mme Victoria <b>MARI</b> , M. Frédéric <b>SERRA</b> , Mme Irène <b>DARRE</b> , M. Christophe <b>CABROL</b> , Mme Marie-Claude <b>MASSON</b> , Mme Maria <b>MARTINEZ</b> , M. Djamal <b>MESAI-MOHAMMED</b> , Mme Nathalie <b>COURREGES</b> , M. Hervé <b>NOUZET</b> , M. Amar <b>MANSOURI</b> , Mme Charlotte <b>MARLIAC</b> , M. Olivier <b>CAPELLA</b> , M. Maxime <b>MONTET</b> , Mme Delphine <b>FAURAND</b> , Mme Aurélie <b>FRONTERA</b> , Mme Chloé <b>OLLAGNIER</b> , M. Théo <b>VIGNON</b> , M. Florian <b>CAMEL</b> , M. Roland <b>DÉCOMBE</b> , Mme Pia <b>BOIZET</b> , M. Jérôme <b>BUB</b> , Mme Daniela <b>SEIGNEZ</b> , M. Monji <b>OUERTANI</b> , M. Arnaud <b>DEROUBAIX</b>
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 15 décembre 2023.

Le Maire,  
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance  
Victoria MARI.